

Groupe de Travail « Modernisation de l'Action Publique »

Le troisième groupe de travail du Comité Technique Ministériel consacré à l'évolution des dossiers liés à la MAP (Modernisation de l'Action Publique) s'est tenu le 5 juillet sous la présidence du Secrétaire Général des ministères économiques et financiers.

A quelques jours du CIMAP (Comité Interministériel de la MAP), qui se réunit le 17 juillet prochain, ce groupe de travail a permis de prendre connaissance des préconisations mentionnées dans trois rapports qui viennent d'être remis au Premier Ministre.

► Rapport sur la stratégie d'organisation à cinq ans de l'administration territoriale de l'État.

Après la Réforme de l'Administration Territoriale de l'État (Réate) mise en œuvre à marche forcée et sans aucune concertation, le gouvernement a demandé à Messieurs Weiss et Rebière d'en élaborer un bilan et d'en donner les scénarii d'amélioration possibles pour les cinq années à venir.

« L'administration territoriale de l'État est déstabilisée. Il n'est pas excessif de parler de perte d'identité professionnelle des agents aboutissant à une profonde résignation ».

Cette phrase n'est pas extraite d'un tract syndical, mais c'est bien la première de la synthèse du rapport.

Avec une telle entrée en matière, nous étions en droit de penser que les auteurs avaient bien pris conscience du mal être des personnels et de la désorganisation totale des services, et en tireraient toutes les conséquences, en particulier pour les agents de la DGCCRF.

Si la problématique de cette direction est bien reprise dans un focus spécifique, c'est pour proposer au final trois scénarii :

- **Disparition des DDCS** (Direction Départementale de la Cohésion Sociale), mais maintien des DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations),
- **Statu quo**, mais avec un changement de terminologie, les DDPP deviennent des DDCA (Direction Départementale de la Consommation et de l'Alimentation),
- **Ventilation des DDCS et des DDPP dans les unités territoriales des directions régionales** (les DIRECCTE pour les missions de la DGCCRF).

Si ce dernier scénario, ne reprend pas à l'identique les attentes de FO Finances et de son syndicat national de la DGCCRF, il s'en rapproche.

Cependant les rapporteurs, aussitôt développé ce scénario, condamnent au « rouleau compresseur » sa faisabilité, allant même jusqu'à affirmer qu'il n'est que l'émanation des syndicats de cette direction. Ils oublient un peu vite que ce scénario développe des approches que nos interlocuteurs ministériels, et en tout premier lieu le ministre en charge de ce dossier, ont bien souvent repris à leur compte.

Ce rapport est paru à peine quinze jours avant le CIMAP. Dès cette semaine, il devrait être complété par un rapport de la Cour des Comptes sur l'impact budgétaire de la Réate.

Aussi, **FO Finances** a relayé la demande de sa Confédération, auprès du Premier Ministre, pour qu'un débat sur l'organisation territoriale de l'État se poursuive dans les mois à venir et qu'aucune décision définitive ne soit prise dès le 17 juillet.

► **Rapport sur l'évaluation des interventions économiques au bénéfice des entreprises**

Le mandat confié était d'analyser 46,5Md€ de dépenses publiques de l'État et des collectivités locales, sur les 110Md€ existantes, qui soutiennent les entreprises et autres acteurs économiques sous diverses formes.

La lettre de mission demandait en outre aux rapporteurs de proposer au minimum 2Md€ d'économies pour 2014 et 2015.

Les rapporteurs ont conclu à l'empilement des dispositifs, souvent faiblement pilotés et peu évalués, avec un recensement de 660 interventions pour l'État et plusieurs milliers pour les collectivités locales.

Au final, le rapport préconise trois blocs de mesures :

- **Les priorités de soutien, sous l'appellation des 4I (Investissement, Innovation, Industrie, International)** : parmi celles-ci citons les actions d'Ubifrance, les instruments bancaires de BPIFrance.
- **Les propositions d'économies budgétaires** : par exemple, la fin de la non fiscalisation du Livret de Développement Durable, abaisser à 60% le taux de réduction d'impôt pour toutes les associations (sauf celles qui s'engagent en faveur des plus démunis), simplifier les aides aux buralistes, moduler la baisse du coût du gazole pour le BTP, les agriculteurs, les taxis et les transporteurs routiers.
- **Les simplifications administratives proposées** : suivant 3 axes principaux, faire de la région le chef de file en matière d'interventions économiques, clarifier le « maquis » des aides, améliorer l'accessibilité des informations.

Comme bien souvent en connaissant les auteurs d'un rapport on peut en deviner les conclusions. Avec M. Queyranne, Président de la région Rhône Alpes et M. Demaël, PDG de Somfy, nous en avons un parfait exemple.

Aucune enquête n'a pu démontrer que le moindre euro d'aide aux entreprises ait pu améliorer la situation de l'emploi dans notre pays. En revanche, tout démontre que toute exonération de cotisations sociales accordées détériore les comptes sociaux du pays.

En conclusion du rapport, leurs auteurs évaluent à 3Md€ les économies proposées, donc au-delà de la demande initiale.

Pour autant, vu la multitude de lobbys que touche certaines mesures, il est fort à parier que nombre de leurs propositions restera au stade de préconisations ou si certaines venaient à être validées au CIMAP, les forces de ces lobbys se mettraient rapidement en action (buralistes, transporteurs routiers, agriculteurs)

► Rapport sur l'évaluation du dispositif de soutien à l'internationalisation des entreprises

Les auteurs de ce rapport considèrent que la complexité et la dispersion des acteurs sur cette thématique ne sont pas un gage de succès.

FO Finances relève le paradoxe de ce diagnostic, à l'heure où le ministère des affaires étrangères, crée en 2012 une direction de l'entreprise et de l'économie internationale, qui fait doublon avec le réseau international de la Direction Générale du Trésor !

Dans la même logique que le rapport précédent, le prisme budgétaire impacte fortement les recommandations proposées.

Parmi celles-ci notons la proposition de transformer en Société Anonyme UbiFrance en le fusionnant avec l'AFII (Agence Française pour les Investissements Internationaux).

Autre proposition, la suppression de la mission internationale, qui aura un impact majeur pour les 70 agents actuellement en fonction dans le pôle E des DIRECCTE.

Cette volonté politique apparaissait déjà dans les premiers projets de la loi de décentralisation parus en début d'année.

Le Secrétaire Général n'a pas caché que cette option avait de fortes chances de se concrétiser dans les annonces du CIMAP, à l'instar de toutes celles figurant dans ce rapport. Face aux conséquences d'un tel transfert de missions, FO Finances a interrogé le Secrétaire Général sur les modalités mises en œuvre pour répondre aux nombreuses interrogations des agents concernés.

Pour seule réponse, le Secrétaire Général a rappelé l'engagement de Mme Bricq au CTM du 16 octobre 2012, affirmant qu'aucun transfert d'agents n'aurait lieu, sans pour autant assurer que celui-ci pourrait être tenu. De plus, il a précisé que le dispositif traditionnel de plan d'accompagnement individualisé dans de précédentes réformes serait mis en œuvre, sans toutefois en préciser la forme ni le contenu.

FO Finances, en lien avec ses syndicats nationaux concernés, suivra avec la plus grande vigilance ce dossier qui impacte directement les 70 agents de l'ex DRCE.

En complément de ces rapports, le Secrétariat Général a adressé pour information aux fédérations, les « Plans stratégiques » élaborés par la DGFIP et la DGDDI.

Après une phase de pseudo concertation, le ministère abat aujourd'hui ses cartes et présente les réformes qui permettront de justifier les milliers de suppressions d'emplois (2500 par an selon Monsieur Moscovici).

FO Finances a dès le début considéré la MAP comme une RGPP++, au-delà de la formule il s'avère que les premières orientations ministérielles confortent bien cette analyse.